



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Burkina
Agence Principale de Ouagadougou
Service des Ressources Humaines

Ouagadougou, le 09 septembre 2021

**CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICES
D'INTERIM**



Septembre 2021

I- PRESENTATION DE LA BCEAO

II- OBJET DU CAHIER DES CHARGES

III- MISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTERIM

IV- OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTERIM

V- DUREE DE LA MISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTERIM

VI- PRESENTATION ET DEPOT DE L'OFFRE DE SERVICES

VII - DEPÔT DES OFFRES

I- PRESENTATION DE LA BCEAO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Établissement Public International dont le Siège est situé à Dakar (Sénégal), est l'Institut d'émission commun aux huit (08) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

II- OBJET DU CAHIER DES CHARGES

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, la Banque Centrale souhaite recourir à un Prestataire de services d'intérim pour la mise à disposition de personnel temporaire.

Les soumissionnaires, personnes morales de droit privé, dont le siège social ou le principal établissement est situé au Burkina Faso, devront remplir les conditions légales et réglementaires nationales en vigueur pour l'exercice de l'activité objet des présents termes de référence et justifier de compétences et d'expérience avérées dans le domaine. Ils devront joindre à leur dossier, tous documents justificatifs y relatifs.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les caractéristiques de la mission que la Direction Nationale pour le Burkina entend confier à un Prestataire de services d'intérim et qui fera l'objet d'une convention cadre entre les deux parties.

Ladite convention fixera les principales règles qui régiront les différents contrats de mise à disposition de personnel.

III- MISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTERIM

Le Prestataire de services d'intérim effectuera toutes les diligences nécessaires au recueil des candidatures, ainsi qu'à la sélection de candidats répondant au profil visé dans des fiches descriptives de poste qui lui seront préalablement communiquées.

Les agents intérimaires seront mis à disposition après validation de la sélection par la Banque Centrale conformément à la législation du travail en vigueur, pour des périodes et des tâches à préciser dans des contrats de mise à disposition de personnel conclus entre la Direction Nationale et le Prestataire à chaque fois que de besoin.

Ces contrats individuels préciseront les obligations des agents intérimaires, leurs conditions de travail et de rémunération ainsi que les modalités d'exécution des tâches qui leur seront confiées.

IV- OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTERIM

Le Prestataire de services d'intérim devra notamment :

- avoir comme langue de travail le français ;
- proposer des candidatures accompagnées de leurs dossiers pour les profils souhaités;
- procéder à une vérification des références des candidats sélectionnés ;
- procéder à la vérification des diplômes, état civil, situation judiciaire et moralité des candidats retenus ;
- organiser des entretiens pour les candidats retenus et produire une synthèse du compte rendu d'entretien ;
- réaliser des tests d'aptitudes techniques et comportementales pour vérifier les capacités des candidats ;
- être légalement constitué et disposer de toutes les autorisations administratives nécessaires à l'exercice de son activité ;
- satisfaire à toutes les obligations d'un employeur vis-à-vis de l'Administration, des organismes de retraite, de sécurité et d'hygiène sociale ;
- tenir et transmettre des copies des dossiers individuels des agents recrutés.

V- DUREE DE LA MISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTERIM

La convention cadre qui sera conclue avec le Prestataire de services d'intérim retenu sera signée pour une durée de trois (03) ans, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes annuelles.

VI- PRESENTATION ET DEPOT DE L'OFFRE DE SERVICES

Sous peine d'être considérées nulles, les propositions devront être fournies en trois (3) exemplaires sous enveloppes fermées et scellées, elles-mêmes rangées dans une enveloppe sur laquelle il devra être mentionné les inscriptions ci-après :

Au coin supérieur gauche :

SOUSSION A LA CONSULTATION POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTERIM

Au centre :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR NATIONAL
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE BURKINA
AVENUE GAMAL ABDEL NASSER
01 BP 356 – OUAGADOUGOU 01 (BURKINA-FASO)**

Chaque exemplaire des propositions sera présenté en trois (3) parties distinctes :

- lettre de soumission ;
- proposition technique ;
- proposition financière.

Chaque partie doit être sous enveloppe fermée portant le titre de la partie.

VI.1 - Lettre de soumission

Le soumissionnaire doit produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe, précisant tous les éléments de sa proposition technique qui l'engagent contractuellement. Elle devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

VI.2- Offre technique

L'offre technique devra inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

a) Présentation du Prestataire de services d'intérim

- la présentation générale du prestataire de services d'intérim et ses références (forme sociale, implantation, domaines d'activité, organisation, etc.) ;
- les pièces administratives requises : l'agrément d'exercer délivrée par les autorités compétentes, l'attestation de l'Inspection du travail, l'attestation valant quitus des cotisations de sécurité sociale, l'attestation valant quitus fiscal ;
- la liste du personnel permanent de la société avec indication des diplômes, de l'expérience professionnelle et des niveaux hiérarchiques ;
- l'expérience générale en matière de recrutement (les références en matière de recrutement).

b) la méthodologie à mettre en oeuvre

- la méthodologie de travail proposée faisant ressortir les critères d'évaluation des candidats ;
- le planning et les délais d'exécution des missions de recrutement confiées.

c) l'équipe d'intervention

- la composition de l'équipe de travail et les curriculum vitae des intervenants.

d) les moyens matériels

- les outils et infrastructures utilisés.
-

VI.3- Offre financière

L'offre financière comportera une proposition financière détaillée, libellée en francs CFA. Il sera procédé, le cas échéant, à la vérification de toutes les informations communiquées et tout soumissionnaire qui aura fourni des informations erronées sera écarté.

VII - DEPÔT DES OFFRES

VII.1- Date et lieu de dépôt des propositions

Les propositions devront être adressées à :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR NATIONAL DE LA BCEAO POUR LE BURKINA
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE BURKINA
AVENUE GAMAL ABDEL NASSER
01 BP 356 – OUAGADOUGOU 01 (BURKINA-FASO)**

Les propositions devront être déposées à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Burkina au plus tard **le lundi 04 octobre 2021 à 16 H 00 mn.**

VII.2 - Durée de validité des propositions

La durée de validité des propositions sera de quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de dépôt. Les soumissionnaires restent engagés par leurs propositions pendant toute cette durée.

VII.3 - Langue de soumission

Les propositions ainsi que la documentation annexée devront être rédigées en langue française.

VII.4- Ouverture des plis

Après la réception des propositions, une Commission de dépouillement procédera à l'ouverture des plis. L'étude des propositions se fera suivant les critères définis par la Commission de dépouillement, dans le but d'assurer une bonne sélection dans les conditions financières et techniques les plus avantageuses pour la BCEAO.

ANNEXE :**Formulaire de soumission**

Lieu, Date

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR NATIONAL DE LA BCEAO POUR LE BURKINA

Avenue Gamal Abdel NASSER

01 BP 356- Ouagadougou-Burkina Faso

Tel. (226) 25 30 60 15-25 40 05 00/ Fax.(226) 25 31 01 22

E-mail : <courrier.CDN@bceao.int>

Objet : Prestation de services d'intérim

Nous, soussignés,.....proposons de fournir nos services pour la prestation indiquée ci-dessus.

Nous soumettons par la présente, une proposition technique et une proposition financière, chacune placée dans une enveloppe cachetée.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations données et affirmations faites dans cette proposition sont vraies et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, nous nous engageons si notre proposition est retenue, à commencer la prestation de services relative à la mission au plus tard à la date convenue.

Signataire

Nom et titre du signataire mandaté
